



La recherche d'un logement avec Action Logement

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise du secteur privé non agricole d'au moins 10 salariés (ou d'une entreprise du secteur agricole d'au moins 50 salariés) et vous avez besoin d'aide pour trouver un logement ? Action Logement, acteur majeur du logement en France, vous propose une offre locative diversifiée :

- L'offre de logement social
- L'offre de logement temporaire
- L'offre de logement intermédiaire
- L'offre de logement privé

- **Les logements sociaux accessibles depuis la plateforme locative AL'in**

Pour prétendre à cette offre de logement, il faut respecter des conditions de revenus et détenir un Numéro Unique d'enregistrement

Pour obtenir votre numéro unique :

Connectez-vous sur le site demande-logement-social.gouv.fr, saisissez votre demande de logement social et déposez tous les documents qui sont liés à votre situation.

Pour consulter l'offre de logement social Action Logement :

Muni de votre numéro unique, créez votre compte sur al-in.fr, et retrouvez toutes les informations saisies depuis le site d'enregistrement de votre demande de logement social. Vous pouvez alors consulter les offres adaptées à votre situation et poser votre candidature dès qu'un logement vous intéresse.

Rendez-vous sur AL-IN.FR

- **Les logements temporaires sur une nouvelle plateforme dédiée d'Action Logement**

Vous avez besoin de trouver un logement rapidement et pour une courte durée ? Cette solution logement est la plus appropriée. Situés au sein de résidences Habitat jeunes, résidences étudiantes, appart'hôtels ou résidences hôtelières, ces logements sont disponibles pour une période limitée (de quelques jours à deux ans) et sont tous meublés (équipements type lit, réfrigérateur et parfois vaisselle, linge de lit...).

Saisissez votre demande et recherchez le logement qu'il vous faut sur :

actionlogement.fr/logement-temporaire

- **Les logements intermédiaires** aux loyers modérés et accessibles sous conditions de revenus. Généralement situés dans des bassins d'emploi, ces logements sont à proximité des transports en commun.
- **Les logements privés**, proposés par Action Logement, sont des logements de qualité à loyers maîtrisés et situés le plus souvent en centre-ville et/ou à proximité des transports.

Des exemples de logements intermédiaires et privés pouvant être proposés par Action Logement vous sont présentés sur son site internet.

En plus de vous accompagner dans votre recherche de logement, Action Logement vous propose différentes aides pour faciliter votre accès au logement.

Pour en savoir plus : [actionlogement.fr](https://www.actionlogement.fr)

L'accès aux offres de logement, aux services d'accompagnement locatif proposés par Action Logement sont strictement gratuits et ne peuvent pas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Pour l'attribution d'un logement dans une résidence de logements temporaires, certains gestionnaires peuvent vous facturer des frais de dossiers mais ceux-ci sont détaillés et contractuels. En dehors de ce cas, si de l'argent vous est demandé, il s'agit d'une fraude que vous pouvez dénoncer à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr

À propos d'Action Logement

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) et concentre ses efforts sur l'accompagnement des salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.